

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées](#)[CNAM FG 15 \(24\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à monsieur le directeur du *Bulletin de l'industrie française*, 4 mars 1885](#)

Jean-Baptiste André Godin à monsieur le directeur du *Bulletin de l'industrie française*, 4 mars 1885

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (24)

Collation 1 p. (428r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet *FamiliLettres* (Familière de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [4 mars 1885](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Bulletin de l'industrie française \(Paris, 1876-\)](#)

Lieu de destination 25, boulevard des Capucines, Paris

Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Godin informe le directeur du *Bulletin de l'industrie française* qu'il ne peut consacrer des ressources à faire de la publicité pour la Société du Familistère en dehors du journal *Le Devoir*.

Support La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

Mots-clés

[Périodiques](#)

Œuvres citées

- [Bulletin-album de l'industrie française, Paris, 1876-.](#)
- [Le Devoir, Guise, 1878-1906.](#)

Notice créée par [Pauline Péliissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Guise Féministe
4 mars 1948

Monsieur le Directeur
du "Bulletin de l'Industrie
française."

L'abondance des affaires
m'a empêché de répondre
plus tôt à votre lettre du
11 février.

En réponse à cette lettre,
j'ai l'honneur de vous dire
que votre sté voit avec
plaisir la publicité se
faire sur les faits accom-
plis ici, mais qu'ayant à

soutenir son organe spécial,
elle ne peut participer à
d'autres frais de publi-
cité.

Veuillez agréer,
Monsieur le Directeur,
l'assurance de toute
ma considération.

Gudin